



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Paris, le 20 avril 2021

*Service du pilotage et de l'évolution des services
Sous-direction de l'innovation pédagogique et
collaborative (IPEC)*

Nos réf. : MO-2021-01

Affaire suivie par : Maja Olow-Lafon

maja.olow@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 40 81 96 53

Objet : Consultation pour l'accompagnement et l'élaboration d'un cycle de sensibilisation aux enjeux globaux, systémiques et transversaux de l'aménagement durable pour des élus

I. CONTEXTE

Au sein du service du pilotage et de l'évolution des services (SPES), la sous-direction de l'innovation pédagogique et collaborative (IPEC) a pour missions d'accompagner les transformations et la modernisation des services et des politiques publiques portées par le pôle ministériel, en s'appuyant sur des modes d'action pédagogiques et collaboratifs diversifiés et innovants.

Elle promeut la facilitation du changement de postures, de comportements, des modalités d'action et de conduite de projets, de la gouvernance au management, à travers un programme d'actions pédagogiques innovantes, l'organisation de cycles à l'attention des cadres dirigeants, le pilotage opérationnel et l'animation d'un laboratoire d'innovation publique, la Fabrique à projets et d'un incubateur de méthodologies pédagogiques innovantes, la **Fabrique de l'innovation pédagogique**.

Elle propose d'une manière générale une action pédagogique et des démarches collaboratives centrées sur les transformations et contribue à la diffusion des sujets émergents et des enjeux de l'innovation publique.

La Fabrique de l'innovation pédagogique, née en 2020 au sein de l'IPEC, accompagne des services du pôle ministériel (directions centrales, services déconcentrés, établissements publics) mais aussi d'autres ministères et les collectivités territoriales, dans la conduite de leurs projets. Objectif: expérimenter de nouveaux modes de faire, explorer des idées et tester des solutions, en utilisant des méthodes d'acculturation innovants, en repensant des méthodes et outils pédagogiques adaptés et sur mesure en vue *d'accélérer* la transition écologique et sa prise en compte dans les territoires.

II. CONTEXTE DE LA CONSULTATION

La Direction départementale des Territoires et de la mer (DDTM) de la Seine-Maritime a saisi la sous-direction de l'Innovation pédagogique et collaborative (iPEC) pour l'accompagner dans la sensibilisation des élus, notamment les nouveaux élus municipaux, aux enjeux de transition écologique et à leur dimension systémique pour le territoire.

L'ambition de la DDTM 76 est de donner aux élus du territoire, nouveaux ou pas, dans les meilleurs délais les outils (autant en termes de compétence et que de posture) pour impulser des dynamiques d'aménagement durable.

Aussi, la DDTM a mobilisé 2 acteurs majeurs de la formation sur le territoire pour l'accompagner : le CNFPT et le Caue (voir annexe ci-jointe). Leur démarche collective a permis d'élaborer une offre modulable de « formations métiers » pour répondre aux besoins de montée en compétence techniques. Quatre demi-journées de formation sont conçues par la DDTM et ses partenaires au cours de l'année 2021. Chaque formation est dédiée à un axe structurant de l'aménagement durable du département :

- la gestion économe des ressources,
- l'adaptation au changement climatique,
- la reconquête de la biodiversité,
- et le développement d'une culture intégratrice des risques naturels et technologiques.

La présente consultation vise à proposer aux élus une offre complémentaire et innovante en vue de conduire une expérimentation montrant le caractère systémique de la transition écologique et offrant une boîte à outils opérationnelle.

Le prestataire devra concevoir l'expérimentation en lien avec l'iPEC pour le compte de la DDTM76.

Le premier dispositif commandé décrit ci-après au bénéfice de la DDTM 76 devra être conçu de façon à être reproductible pour pouvoir bénéficier ensuite éventuellement à d'autres bénéficiaires dans le cadre d'un contrat à bons de commande cf. § III.

CAHIER DES CHARGES DE LA CONSULTATION

1 – Objet de la prestation

La présente mission a pour objet la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'une « démarche apprenante », et qui doit permettre aux élus et aux parties prenantes de l'aménagement du territoire de **co-construire avec les outils de l'intelligence collective une vision stratégique prospective et partagée du territoire et de son aménagement.**

Les objectifs de la DDTM 76 et de l'iPEC sont les suivants :

- Montrer le caractère systémique de la Transition écologique
- Commencer à essaimer une culture commune de la transition écologique
- Illustrer et mettre en œuvre concrètement la transition écologique dans un contexte territorial donné
- Rassembler et initier une dynamique collaborative et convergente de l'ensemble des parties prenantes de l'aménagement de Seine maritime
- Co-construire de façon collaborative et inclusive une vision prospective partagée du territoire souhaitable à 2030 (par exemple), qui donnera le sens et le cap : montrer les "premiers pas" pour entamer des projets opérationnels
- Mettre en valeur le plan de formation existant, celui des 4 formations métiers décrites ci-dessus, au sein d'une boîte à outils de l'aménagement du territoire.

2 – Résultats pédagogiques attendus

A la fin de cette démarche, les élus auront renforcé leur capacité à agir dans le sens de la transition et auront été initiés aux savoirs et savoir-faire suivants :

- comprendre les enjeux de la transition écologique et leur déclinaison sur leur territoire: s'appropriier le caractère global, interconnecté et systémique des enjeux locaux d'aménagement,
- être capable de faire émerger des projets opérationnels intégrant les enjeux d'aménagement durable des territoires et, idéalement, des collaborations entre territoires être en capacité de décliner une stratégie de la transition écologique opérationnelle sur le terrain,
- connaître les initiatives des autres élus et de collaborer efficacement pour atteindre les objectifs sus cités,

3 – Prestations attendues

1 - Conception du dispositif en présentiel et/ou en distanciel avec des méthodologies pédagogiques innovantes

Le prestataire devra concevoir en lien avec l'iPEC et la DDTM76 :

- 1 journée de lancement de l'expérimentation en présentiel, sinon deux demi-journées en distanciel
- 4 demi-journées de form'actions, possible en distanciel
- 1 demi-journée de REX, retour d'expérience de l'expérimentation si possible en présentiel
- Concevoir et livrer une "boîte à outils" opérationnelle pour les élus, testée lors l'expérimentation

Le prestataire devra également être force de proposition sur la stratégie de recrutement des « pionniers » pouvant suivre l'expérimentation : un groupe projet de 15 à 20 "pionniers" : appel à projets, mailing...

Le séquençage pédagogique indicatif est le suivant :

1. Elaboration et mise en œuvre de la stratégie de recrutement des « pionniers » de la démarche

La stratégie de recrutement des 15 pionniers de l'expérimentation sera à établir en lien avec l'iPEC et la DDTM76.

Objectifs : recruter des « pionniers » ayant des projets ayant un fort impact « de transition » sur le territoire.

Public : groupe pionnier de 15 personnes environ

Calendrier prévisionnel : juin 2021

2. Organisation d'un évènement de lancement de la démarche, si possible en présentiel

Le prestataire devra concevoir, co-organiser et animer cet évènement de lancement avec la DDTM76 et l'iPEC en proposant des éléments de contenu (interventions, ateliers...), utilisant de la pédagogie active.

Description : ce temps d'une journée introduit la démarche apprenante pour « prendre de la hauteur », adopter une posture stratégique et un point de vue prospectif sur le territoire.

Attendus : échange de bonnes pratiques entre élus d'autres territoires par exemples ; table-rondes inspirantes avec des experts européens, etc.

Public : un groupe projet de 15 à 20 "pionniers" de la démarche

Calendrier prévisionnel : septembre 2021

3. Organisation de 4 demi-journées de formations, distanciel possible

Le prestataire devra concevoir, co-organiser et animer ces séquences avec la DDTM et l'iPEC en proposant des éléments de contenu (interventions, ateliers...), utilisant de la pédagogie active.

Objectifs : outiller les élus dans le pilotage de leurs projets, créer un espace d'échanges entre pairs, permettant des regards croisés sur les projets, favorables à une connaissance mutuelle et à de futures démarches de coopération sur le territoire.

Public : un groupe projet de 15 à 20 "pionniers" de la démarche

Calendrier prévisionnel : septembre 2021 à fin 2021/début 2022

4. Organisation d'un événement de clôture de la démarche : REX, si possible en présentiel

Le prestataire devra concevoir, co-organiser et animer cet événement de capitalisation avec la DDTM et l'iPEC en proposant des éléments de contenu (interventions, ateliers...), utilisant de la pédagogie active.

Description : ce temps d'une demi-journée clôture la démarche apprenante pour « évaluer la démarche ».

Attendus : échange de bonnes pratiques entre élus, retour sur ce qui a fonctionné et sur ce qui a moins bien fonctionné, propositions d'amélioration de cette démarche intégrée...

Public : un groupe projet de 15 à 20 "pionniers" de la démarche, pouvant être étendu à des « invités », des « grands témoins »

Calendrier prévisionnel : début 2022

Le prestataire précisera en particulier les modalités d'animation de ces ateliers et d'évaluation de leur impact. Des propositions d'amélioration de la structure de la démarche telle que proposée ici, pour la rendre plus efficiente et impactante sont attendues.

4 – Livrables attendus

Après une étape de cadrage conjoint associant le sponsor (DDTM 76), la Fabrique de l'innovation pédagogique et le prestataire, la prestation réalisée comprend :

- écoute et cadrage du besoin avec le client (la DDTM76) et son sponsor (l'iPEC),
- livrables actés dans la note de cadrage, participation aux réunions de suivi du projet et rédaction de comptes rendus,
- appui méthodologique et technique aux différentes étapes de réalisation pilotées par la DDTM et l'iPEC, notamment dans l'étape de recrutement des « pionniers »,
- conception animation et co-organisation des sessions collaboratives (en distanciel ou présentiel),
- documentation et valorisation des résultats, différents formats pouvant être utilisés (illustrations, scribing, photos, vidéos, ...),
- boîte à outils pédagogique: retour d'expérience méthodologique / capitalisation / modélisation des éléments méthodologiques transposables à d'autres projets,
- évaluation de l'accompagnement.

Il est demandé au prestataire **d'établir une proposition chiffrée** en renseignant le bordereau des prix unitaires annexé à la présente consultation. La conception et l'animation d'ateliers avec un

nombre plus élevé de participants, notamment dans la séquence de REX (> 30 participants) sera intégrée dans la proposition chiffrée.

La proposition chiffrera distinctement (cf. BP) le montant du dispositif au bénéfice de la DDTM76 (qui fera l'objet d'un premier bon de commande), et d'une reproduction de ce dispositif au bénéfice d'un autre territoire, s'appuyant sur la première phase de conception, intégrant les résultats de l'évaluation, et en l'adaptant aux spécificités d'un nouveau territoire.

5 – Evaluation

L'évaluation à froid, c'est-à-dire plusieurs mois après la fin d'un accompagnement a pour objectif de mesurer l'impact de l'accompagnement, d'une part en terme d'appropriation de méthode et de modes de faire pour le bénéficiaire, d'autre part en terme de mise en œuvre concrète du projet et enfin en terme d'impact sur la problématique en jeu. Le dispositif d'évaluation à froid doit permettre de mesurer l'impact de l'accompagnement et d'enrichir par feed back les méthodes/outils d'accompagnement.

La prestation prévoit un processus d'évaluation à froid depuis la définition des indicateurs, jusqu'à l'analyse des résultats. La réalisation d'un test mesurant l'intégration de l'accompagnement dans les situations réelles pourra être sollicitée pour des actions ou des publics stratégiques.

Liste (non exhaustive) des livrables attendus pour l'évaluation à froid :

- proposition méthodologique d'évaluation
- définition des indicateurs
- questionnaire d'évaluation,
- analyse des résultats

L'évaluation à froid fera l'objet d'une proposition chiffrée en renseignant le bordereau des prix annexé à la présente consultation

6 – Pilotage

Un comité de suivi sera mis en place par la Fabrique de l'innovation pédagogique, ce comité sera composé a minima du client (la DDTM76) et du prestataire et de la Fabrique de l'innovation pédagogique.

7 - Public cible

Elus et « techniciens » du territoire, menant des projets de transitions pour le territoire.

8 – Contrat à bons de commande et prix

Les prestations donneront lieu à un contrat à bons de commande défini avec un montant maximum et un montant minimum. Le montant minimum est fixé à 15 000 € HT et le montant maximum à 39 000 € HT pendant toute la durée du marché reconduction comprise.

Les prix sont fermes et définitifs. Tous les frais annexes y compris les éventuels frais de déplacements sont intégrés dans les prix proposés dans le bordereau des prix.

9 – Durée de validité du contrat et délai d'exécution des bons de commande

La durée de validité du contrat est de 18 mois à compter de sa notification. Il pourra être reconduit de façon tacite pour une durée de 12 mois.

III. REGLES DE LA CONSULTATION

1 – Liste des documents à présenter par les candidats :

- a) la proposition d'intervention (note méthodologique) de 10 pages maximum répondant aux prestations détaillées du chapitre 3 (contenu, méthodes, outils) avec un calendrier prévisionnel ;
- b) la présentation de la structure, la composition de l'équipe et les intervenants qui effectueront la prestation (avec CV nominatifs et références d'intervention dans des domaines équivalents à la prestation) ;

Références de la structure dans les domaines équivalents à la prestation selon cadre obligatoire (tableau ci-dessous) :

Maître d'ouvrage	Adresse	Contenu de la mission	Année	Nom de la personne à contacter	Téléphone	mail

- c) un bordereau des prix (HT, TVA et TTC en euros) à compléter selon le tableau ci-joint en annexe du document de consultation comprenant la liste de tous les prix susceptibles d'être commandé dans le contrat à bons de commande (en format excel et pdf) ;

2 – Pondération des critères de jugement des offres

- la qualité et la pertinence de la proposition d'intervention et la méthodologie proposée jugée sur le document demandé au 1a = (40%)
- les références jugées sur les documents demandés au 1b = (25%)
- le prix jugé sur le document demandé au 1c = (35%)

3 – Négociation

L'acheteur se réserve la possibilité de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des offres initiales sans négociation. Mais si le représentant du pouvoir adjudicateur négocie avec les candidats ayant présenté une offre, cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

4 – Conditions d'exécution des prestations

La prestation fera l'objet d'un contrat à bons de commande signé entre l'IPEC et le(la) candidat(e) retenu(e). Les prestations, les livrables attendus et les conditions financières seront contractualisés dans le contrat à bons de commande.

5 – Délai de réponse

Ces propositions seront envoyées, au plus tard le mardi 25 mai 2021 à 17h00 par courrier électronique à l'adresse suivante : marches.ipecc.spes.sg@developpement-durable.gouv.fr

Un accusé réception sera adressé en retour par courriel à l'adresse de l'expéditeur.